

TERMES DE REFERENCE

POUR RÉALISATION DES ACTIONS FORMATIVES ET D'ACCOMPAGNEMENT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE - GROUPES MOTEURS CONSTITUÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BUDGETS PARTICIPATIVES À BERKANE

PROJET « PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE A OUJDA ET A BERKANE. MAROC »

Berkane et Cordoue, 11 novembre 2020

Dans le cadre du projet « Promotion de la Démocratie locale participative à Oujda et a Berkane. Maroc », financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), la Députado de Jaén et le FAMSÍ, aura lieu l'ouverture de plis relative à l'appel d'offres concernant le service :

Formation et accompagnement technique des groupes moteurs à Berkane ; et formation des élus/élues de Berkane et Oujda

Le contenu de l'offre ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du CPS.

En ce qui concerne la soumission des dossiers, les concurrents peuvent procéder selon les propositions suivantes :

- Envoyer par mail à les adresses suivantes : contrataciones@andaluciasolidaria.org ; coordination.anmar@gmail.com ; sergio@andaluciasolidaria.org

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le CPS :

- Offre économique (devis) détaillé au nom de :

FAMSÍ -Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale-

Projet «Promotion de la Démocratie locale participative à Oujda et a Berkane. Maroc »

- Proposition formative : développement des contenus, objectifs...
- Proposition de pédagogie ;
- Formateurs/trices proposés/es et leurs curriculums ;

Projet de promotion de la démocratie locale participative à Oujda et à Berkane. Maroc. 1

- Curriculum du Bureau d'étude ;
- Documentation accréditant l'enregistrement officiel du prestataire.

Toute question ou information supplémentaire puisse être consulté par courrier électronique, sur l'adresse : contrataciones@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org

Le dernier délai de réception des candidatures est le jeudi 26 novembre 2020 à 12:00 midi.

I. INTRODUCTION

Dans le cadre du **projet « Promotion de la Démocratie locale participative à Oujda et a Berkane. Maroc »**, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), la Députación de Jaén et le FAMSÍ, aura lieu l'ouverture de plis pour le recrutement du ***Service de Formation et accompagnement technique des groupes moteurs (2) à Berkane ; et formation des élus/élues de Berkane et Oujda.*** Le projet est implémenté par le Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité International -FAMSÍ- et la Fédération ANMAR en collaboration avec les communes de Berkane et Oujda; le projet a comme objectif Renforcer l'interdépendance de la société civile et des entités locales dans le but d'améliorer la qualité des pratiques démocratiques, et développer des outils de contrôle et de reddition des comptes au service de la participation citoyenne dans la vie publique des entités locales.

Les activités affectées par le service de formation et accompagnement technique demandé sont :

- **A1.R1.** Création et formation du groupe Berkane Moteur
- **A2.R1.** Assemblées de citoyens liées au processus budgétaire participatif de Berkane (assemblée d'autorégulation, assemblée de débat, assemblée, présentation d'idées de projet, assemblée de viabilité)
- **A4.R2.** Journées des élus/es à Oujda et Berkane.

CAHIER DE CHARGE

II. CARACTÉRISTIQUES ET DEMANDES PRÉCIS

Le Cycle de formation à Berkane

1. L'offre doit assurer en minimum de 10 jours de formation par GROUPE MOTEUR (*10 jours*2 groupes moteurs*2 heures de formation*) ainsi que en minimum de 10 jours d'accompagnement technique aux Groupes Moteurs (*10 jours*1,5 heures*2 groupes moteurs d'accompagnement*).

Les groupes moteurs sont constitués à partir d'un appel de la Commune de Berkane à la participation dans deux procès bien différenciés des budgets participatifs avec approche genre à la ville, un procès par quartier. Les groupes moteurs sont conformés de membres de la société civile, des représentantes des associations de quartiers, des travailleuses de coopératives et de citoyennes intéressées par le procès.

2. Le nombre d'heures estimé du programme de formation est calculé à **20 heures de formation et 15 heures d'accompagnement destinées pour 15-20 personnes par Groupe Moteur**. La formation commencera début décembre 2020 et finalisera en janvier 2021. Les Groupes Moteurs seront constitués la plupart par des femmes (au moins 50%).
3. La formation aura un caractère semi présentiel à cause du covid19. La formation sera réalisé à travers une plateforme de participation développée par le projet. Éventuellement et si les conditions de crise sanitaire le permet, des petit ateliers de travail et formations pourront être organisés.
4. La **méthodologie** développée par le/la fournisseur/se devra être dynamique avec l'utilisation des vidéos courts, des présentations dynamiques et attirants pour les participants ainsi que la réalisation des webinaires. Des autres outils de communication pourront être utilisés pour la dynamisation et accompagnement des groupes moteurs tels que le WhatsApp, forums de débats, etc. La méthodologie doit privilégier l'aspect multimédia sur l'écrit afin de faire possible la participation du tous et toutes.
5. Le projet compte à Berkane avec un équipe technique que pourra faciliter l'organisation des activités et la participation de membres de chaque groupe moteur. Il est recruté un/e agent/e de proximité ainsi que un/e technique en communication. En plus le projet compte avec un service technique informatique et de gestion de la plateforme de participation. L'équipe du

projet appuiera l'implémentation du Cycle de Formation ainsi que la participation.

6. Le programme pédagogique du Cycle de formation se distribuera dans les axes suivants :

Axe 1.1 :

Titre : Axes transversales : le genre

Résumé : Faire connaître aux participantes les concepts de genre et égalité, étudier des indicateurs et des activités à introduire dans les projets résultants du processus.

Heures destinées de formation : **6 heures de formation**

Tâches : Préparation du programme de formation et mise en place du bloque 5 à chaque Groupe Moteur.

Axe 1.2 :

Titre : Concepts, méthodologie, processus et application des Budgets Participatifs.

Résumé : montrer les différents types des méthodologies de budgets participatifs, les phases, les rôles de chaque participant, les règles de jeu et des cas pratiques.

Heures estimées de formation : **6 heures formation** par Groupe Moteur.

Tâches : Préparation du programme formative et mise en place du bloque 1 à chaque groupe moteur.

Axe 1.3 :

Titre : Le contexte de la ville et les quartiers, les compétences locales et le Plan Action Communal -PAC-.

Résumé : Connaître de prêt le Plan d'Action -PAC- de la Commune de Berkane ; connaître les documents stratégiques de la ville dans les secteurs d'intervention des budgets participatifs, connaître les dernières interventions dans les quartiers où auront lieu les processus participatifs.

Heures destinées de formation : **4 heures de formation** par Groupe Moteur.

Tâches : Préparation du programme formative et mise en place du bloque 2 à chaque groupe moteur.

Axe 1.4 :

Titre : Montage des projets, budgétisation des projets avec approche genre, le cadre logique d'intervention.

Résumé : Faire connaître aux participantes les mécanismes de base pour présenter un projet. L'utilisation des indicateurs, des résultats attendus,

activités, objectifs, etc. Développer un travail pratique avec les participantes pour élaborer des idées projets.

Heures destinées de formation : **4 heures de formation** par groupe moteur.

Tâches : Préparation du programme formative et mise en place du bloque 3 par chaque Groupe Moteur.

Axe 1.5 :

Titre : Préparation méthodologique de chaque atelier/assemblée (3)

Résumé : Connaître le rôle de chaque participante aux ateliers, déterminer les objectifs de chaque atelier, préparer les ateliers au niveau pratique. Les ateliers sont : 1) Assemblée d'autorégulation, 2) Assemblée de débat de la ville, 3) Assemblée de présentation d'idées de projet.

Heures destinées de formation : **9 heures d'accompagnement** par groupe moteur.

Tâche : Mise en place de règles de jeu du processus.

Appuie : L'équipe projet accompagnera ces heures de formation.

Axe 1.6 :

Titre : Introduction aux thématiques ayant été proposées par les bénéficiaires.

Résumé : Faire connaître aux participants les concept et instruments de base des thématiques proposées par les bénéficiaires. Introduire ces concepts dans idées projets résultants de processus.

Heures destinées de formation : **6 heures d'accompagnement** par Groupe Moteur

Tâches : Préparation du programme d'accompagnement et mise en place du bloque 6 à chaque Groupe Moteur.

7. La proposition présentée devra compter avec la participation et collaboration des associations locales disposant d'une certaine expertise dans les domaines cités : participation, genre, développement local et bonne gouvernance. Cette collaboration pourra avoir lieu au cours d'une séance, deux ou trois du cycle de formation. La participation des associations dans la proposition de travail sera évalué très positivement.
8. Les élus/es responsables du projet participeront éventuellement dans des séances de formation programmées dans le cycle de formation.
9. L'esprit de la formation exige l'adoption d'une méthodologie privilégiant l'approche formation-action et qui soit bien adaptée au profil des bénéficiaires, principalement des personnes adultes, sans une expérience solide dans le secteur.

10. Le calendrier du cycle de formation sera établi en accord avec les bénéficiaires et en respectant leurs horaires de travail. De préférence, les séances de formations (webinaires) auront lieu dans un horaire les après-midi.

Les journées d'élus/es à Oujda et Berkane

11. Une formation au profit de 20-30 élus des villes d'Oujda et Berkane est programmée. La formation sera de trois (3) jours, en raison de cinq (3) heures par jour. Les dates des formations seront communiquées par FAMSÍ à l'avance et selon le déroulement du projet.
12. La formation destinée aux élus/es envisagera les thématiques de : *Concepts, méthodologie, processus et application des Budgets Participatifs (Axe 2.1)*, la gestion des budgets participatifs et le rôle des élus/es (**Axe 2.2.**), l'application pratique (**Axe 2.3**) et l'approche genre dans la gestion locales des communes (**Axe 2.4**)
13. Si jamais il est possible d'organiser des ateliers, assemblées et journées de formation, FAMSÍ conjointement avec ses partenaires, la Commune de Berkane et la Fédération ANMAR, assurera les espaces pour développer correctement les formations en salle.
14. FAMSÍ conjointement avec ses partenaires, la Commune de Berkane et la Fédération ANMAR, apportera la fourniture (stylos, cahiers, etc.) et les outils (projecteur, etc.) de formation nécessaires pour le bon déroulement des formations.

Le Cycle de Formation et d'Accompagnement ainsi que les 3 journées d'élus/es compteront avec la participation ponctuelle des expertes andalouses et nationales en genre et budgets participatifs afin d'enrichir le débat et la participation. Du même le projet comptera avec la participation de fonctionnaires et élus/es de la Commune de Berkane tel que le responsable technique du budget de la commune, le responsable technique de la planification et la PAC, etc.

Résumé :

- Développement du Cycle Formation adressé à deux Groupe Moteur de Berkane (**20 heures en ligne ou présentiel pour deux Groupes Moteurs**)
- Développement de l'accompagnement à deux Groupes Moteur de Berkane (**15 heures d'accompagnement technique pour deux Groupes Moteurs**)

- 3 Journées de Élus/es de Berkane et Oujda (**3 heures présentiel ou à travers de webinaires**)

III. PIECES A FOURNIR A LA FIN DE LA PRESTATION DES SERVICES POUR GARANTIR LA BONNE JUSTIFICATION TECHNIQUE

- Rapport final;
- Liste de présence de chaque jour de formation programmée au cas des formation présentielle/en salle ; la présence en ligne sera récupérer par l'équipe technique.
- Programme de formation détaillé par axe (contenus, objectifs, formateur/trice, etc.)
- Auto Règlement de chaque Groupe Moteur de Berkane
- Évaluations initiale et finale ;
- Matériel pédagogique d'appuie utilisé (vidéo enregistrés/présentations ppt/...);
- Documentation graphique formations.

IV. DOCUMENTATION A PRESENTER DANS CET APPEL D'OFFRE

- Offre économique (devis) détaillé au nom de FAMSIS
- Proposition formative : développement des contenus, objectifs...
- Proposition de pédagogique.
- Formateurs/trices proposés/es et leurs curriculum.
- Curriculum du Bureau d'étude.
- Documentation accréditant l'enregistrement officiel du prestataire.

Cette documentation devra être remise par **courrier électronique** à :

contrataciones@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org

La date limite de remise des offres est **le jeudi 26 novembre 2020 à 12:00 midi.**

V. REQUIS MINIMUM DES PRESTATAIRES

Capacité de faire des formations en arabe dialectal et de produire de la documentation en français.

Expérience dans le domaine de la formation et renforcement des capacités de la société civile.

Expérience dans le domaine de l'accompagnement dans de processus de participation citoyenne.

Expérience dans la domaine de la formation avec des élus/es

Connaissance de la réalité de la gestion locale et des communes

Connaissance approfondi de l'approche genre dans le domaine de la participation citoyenne et la gestion locale

VI. MONTANT MAXIMUM DE L'OFFRE

Le montant maximum du marché est fixé à **13.000 EUROS TTC.**

VII. CALENDRIER DE LA PRESTATION DU SERVICE

Le service se déroulera du 1 décembre 2020 jusque le 15 février 2021.

VIII. PAIEMENT ET PROCEDURES

Le prestataire de service signera un contrat de service avec le FAMSÍ après le 26 novembre 2020.

Le contrat signé déterminera la séquence des paiements à effectuer. Les paiements seront accordés conjointement entre le prestataire de services et le FAMSÍ

Le prestataire fournira à chaque paiement une facture avec la TVA.

IX. COMITE DE SELECTION DES OFFRES.

Le Comité de sélection se réunira le 25 novembre afin de sélectionner l'offre convenable selon les suivants critères :

- Qualité de la proposition formative. (maximum 10 points)
- Qualité de la proposition pédagogique. (maximum 10 points)
- Qualité et nombre des formateurs/trices (maximum 10 points)
- Expérience dans le domaine de la formation. (maximum 15 points)

- Expérience dans le domaine de la bonne gouvernance, la reddition de comptes et la gestion des budgets participatifs. (maximum 10 points)
- Expérience dans l'introduction de l'approche genre dans les projets. (maximum 10 points)
- Expérience dans le domaine du développement local. (maximum 5 points)
- Expérience dans le secteur associative au Maroc. (maximum 5 points)
- Offre économique présenté. (maximum 5 points)
- Participation des associations locales dans le programme (maximum 20 points)

Le FAMSI et le Comité de Sélection constitué par la Fédération ANMAR et la Commune de Berkane pourront si nécessaire demander des informations complémentaires ainsi que déclarer le processus de sélection nul au cas où les offres reçues n'ont pas atteint le niveau requis.

X. QUESTIONS ET DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Toute question ou information supplémentaire puisse être consulté par courrier électronique, sur l'adresse : contrataciones@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org